



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **9 septembre 2019**

Décision n° **CP-2019-3390**

commune (s) :

objet : **Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er juin au 31 juillet 2019**

service : **Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kabalo

Président : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 30 août 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mardi 10 septembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Gandolfi, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : MM. Abadie, Colin, Mmes Laurent (pouvoir à Mme Jannot), Frih, Frier, M. Barge.

Absents non excusés : M. Barral.

Commission permanente du 9 septembre 2019**Décision n° CP-2019-3390**

objet : **Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er juin au 31 juillet 2019**
 service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 28 août 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.27.

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 1^{er} juin au 31 juillet 2019 :

Élu	Destination	Dates	Objet
DOGNIN-SAUZE Karine	Paris	12 juin	Réunion plénière du Conseil national du numérique.
LE FAOU Michel	Paris	18 et 19 juin	Assemblée générale ordinaire de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).
BRUMM Richard	Toulouse	24 et 25 juin	Conseil de surveillance et Conseil d'administration de l'agence France locale.
LE FAOU Michel	Annecy	24 et 25 juin	Congrès de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI).
LE FAOU Michel	Paris	25 juin	Conseil de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations habitat (CDC).
REVEYRAND Anne	Pélussin	26 juin	Comité syndical du Parc naturel régional du Pilat.
DOGNIN-SAUZE Karine	Paris	26 et 27 juin	Réunion des 10 ans des Interconnectés, association nationale de diffusion des usages numériques pour les collectivités locales.
LE FAOU Michel	Paris	27 juin	Forum interrégional des acteurs du renouvellement urbain, organisé par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Élu	Destination	Dates	Objet
COLIN Jean Paul	Paris	27 juin	Assemblée générale du Programme solidarité-eau.
HEMON Pierre	Bobigny	1 et 2 juillet	Conseil d'administration de l'association Vélo & territoires.
CLAISSE Gérard	Paris	2 juillet	Audition par la Commission des lois de l'Assemblée nationale.
DOGNIN-SAUZE Karine	Paris	5 juillet	Audition par un comité d'experts de la CDC.
DOGNIN-SAUZE Karine	Paris	10 et 11 juillet	Réunion plénière du Conseil national du numérique.
BERNARD Roland	Toulon	11 juillet	Conseil de coordination interportuaire et logistique Méditerranée- Rhône-Saône, organisé par le Commissariat général à l'égalité des territoires.
RUDIGOZ Thomas	Izieu	16 juillet	Seconde session de l'association de la Maison d'Izieu consacrée à la lutte contre l'antisémitisme.
LE FAOU Michel	Paris	18 juillet	Comité d'engagement de l'ANRU.
DOGNIN-SAUZE Karine	Paris	25 et 26 juillet	Audience avec le secrétaire d'Etat chargé du numérique et rendez-vous avec le directeur de la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État.

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Prend acte des déplacements autorisés sur la période du 1^{er} juin au 31 juillet 2019, tels que listés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 10 septembre 2019.